

Raisons d'être et devenir du M.U.R.S.

Laurent DEGOS

"Être homme, c'est être responsable" disait Saint Exupéry.

Le M.U.R.S.

A l'issue du colloque mondial «Biologie et devenir de l'homme» organisé par le Recteur Robert Mallet, Chancelier des Universités, à la Sorbonne du 18 au 21 Septembre 1974 est né le M.U.R.S. Nouveaux pouvoirs de la Science, nouveaux devoirs de l'homme disait le Recteur Mallet, Président Fondateur du M.U.R.S.

Le devenir de l'homme est engagé, en association avec les avancées de la science et de ses applications. Dans quelles directions ? Comment peut-on exercer une responsabilité éclairée ?

Cet exercice n'est envisagé que si l'homme peut orienter sa destinée vers un avenir réfléchi comme le dit Jean DAUSSET, actuel Président du M.U.R.S. L'espace

de liberté s'élargit avec une meilleure connaissance scientifique et une conscience des hommes. Toute connaissance est une libération.

Le document de fondation du M.U.R.S. rappelle les 5 considérations sur la responsabilité scientifique.

«-L'Humanité doit rechercher les solutions communes aux problèmes qui commandent le destin de l'espèce.

- ces problèmes ne trouvent de solution que dans un équilibre entre la connaissance que l'Homme a de l'Univers et la compréhension qu'il a de lui-même,

- la science procède d'observations, d'hypothèses, d'expériences et de résultats qui interviennent dans les transformations de la Nature, influent sur la vie sociale et la vie intérieure de l'Homme et conditionnent son devenir,

- les hommes de science de toutes disciplines, des sciences de la nature aux sciences humaines, conscients de leur responsabilité et de leur mission universelle, ne peuvent se désintéresser des conséquences de leurs travaux,

- qu'ils ont le devoir d'apporter leur concours, en développant des moyens appropriés à l'expression et à la satisfaction des besoins et des intérêts de la société, à l'information de l'opinion et à l'élaboration de décisions qui concernent la communauté mondiale».

Sur ces bases :

«Le Mouvement Universel de la Responsabilité Scientifique a pour objet :

- d'établir un forum permanent où les hommes de science et de culture se réuniront et se concerteront avec d'autres personnes intéressées pour mettre en évidence et discuter les problèmes qui peuvent résulter pour l'Humanité du développement de la science et de ses applications,

- d'inciter à une prise de conscience générale des questions qui se posent à la société et à ses membres en confrontant les évaluations des bienfaits et des risques de ce développement.

- de servir de tribune pour porter à la connaissance du public les résultats de ces débats et pour formuler les options destinées à ceux qui ont la responsabilité des décisions.

- de stimuler une réflexion prospective sur l'Homme et la planète et sur les mesures à prendre dès aujourd'hui pour garantir leur avenir».

Nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs.

Le premier devoir est de connaître et de faire connaître, tout en séparant le possible de l'espoir. Suivant la formulation de Georges CANGUILHEM, «nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs» devient «nouveaux devoirs des hommes quant à l'exercice de leurs pouvoirs. Les Hommes de Sciences estiment-ils être à leur manière des hommes de pouvoirs» ? Reconnaisant leurs pouvoirs veulent-ils les exercer ? Avec quels autres pouvoirs veulent-ils coopérer ? La responsabilité face à la science, face à autrui, et face aux décideurs, soit les 3 facettes de la responsabilité scientifique, suivant l'analyse de l'Académicien Yves POLIN.

La science est en quête d'une vérité de plus en plus approfondie. Responsabilité signifie tout d'abord capacité de réponse, «response ability» des anglo-saxons.

La première responsabilité est l'authenticité des découvertes, du savoir. La responsabilité propre du scientifique exige de la rigueur dans l'expérience et dans les conclusions, responsabilité intellectuelle, qui s'inscrit dans l'histoire des Sciences acte de connaissance pur, les applications sont parfois imprévisibles et il faut délivrer le savant du scrupule de conscience à l'égard des conséquences. Il ne faut pas arrêter le mouvement de connaissance. La connaissance doit être respectée et développée. Sa véracité doit être jugée par des pairs, sa diffusion portée à tous, sans restriction. Les moyens pour accroître la connaissance doivent toujours respecter l'homme.

La deuxième responsabilité tient aux applications de la science, face à l'homme, aux affaires humaines et à l'environnement. Les techniques appartiennent à la science. Elles ouvrent aussi de nouveaux champs de connaissance. Emporté par les possibilités et l'efficacité des procédures, le risque est de se placer hors de la morale ou d'être délétère pour l'environnement. L'homme savant devient homme savant en action vis-à-vis des autres et du monde. Ses décisions qui l'engagent et qu'il exécute sont jugées par des comités éthiques ou des commissions de protection

de l'environnement. Le scientifique est responsable devant autrui. Si la responsabilité morale relève du domaine privé, la morale elle-même est reflet de la culture ambiante : ainsi sont définis dans une population à un moment donné ce qui est permis, ce qui est défendu, ce qui est juste et injuste, ce qui est bien ou mal.

Les concepts de la valeur de l'homme, de sa dignité incomparable, de la sauvegarde de l'environnement prennent différentes formes d'interprétation. Ainsi la définition de la mort cardiaque ou cérébrale, le statut de fœtus, la procréation artificielle ou le transfert de gènes sont autant d'exemples.

Cette diversité d'interprétation de la dignité de l'homme est respectable. Ce qui est universel c'est le mouvement qui éclaire une société pour être responsable et non le choix uniforme des règles de vie. Devant la diversité entre populations et entre groupes humains devant la variabilité suivant le temps, les lois immuables sont peu recommandables, mais des comités éthiques ou autres, représentatifs des individualités, jugeant les conséquences possibles et choisissant la voie du moindre mal en relation avec la culture du moment paraissent plus appropriés.

L'implication politique d'une conséquence ou d'une application scientifique est la troisième responsabilité. L'emploi des techniques peut servir le jeu des forces politiques ou être un objet dans le choix de société. La loi survient tout naturellement alors pour protéger les valeurs fondamentales de la cité et de sa culture : régler l'usage de la liberté du citoyen en intégrant les valeurs morales. Le politique fait un choix et décide.

Ainsi les principes d'Helsinki protégeant l'homme face à l'expérimentation ont été politiquement acceptés par différents pays. Ainsi le M.U.R.S. propose d'ajouter un nouvel article à la Déclaration des Droits de l'Homme.

«Les connaissances scientifiques ne doivent être utilisées que pour servir la dignité, l'intégrité et le devenir de l'Homme, mais nul ne peut en entraver l'acquisition».

De plus, le M.U.R.S. souhaite que l'Organisation des Nations-Unies se prononce sur les points suivants essentiels :

- toute source d'énergie ne doit être utilisée qu'au bénéfice de l'homme, sans atteinte à la biosphère.

- le patrimoine génétique, dans l'état actuel de nos connaissances, ne doit pas être modifié de façon héréditaire.

- le corps humain, dans tous ses éléments cellules, tissus et organes, n'a pas de prix et ne peut donc être source de profit.

Le M.U.R.S en France

Envers qui le M.U.R.S dans sa filiale française exerce-t-il une responsabilité éclairée. A qui s'adresse-t-il ? Aux scientifiques et à la population avec l'objectif d'intéresser les décideurs.

Tout d'abord aux scientifiques en créant des groupes de travail dont les derniers nés sont «objectivité face à l'histoire» et «environnement». Les experts les plus confirmés travaillent sur un thème, sans limite de temps, afin d'affiner les questions et dans certains cas proposer des solutions.

Puis après cette démarche est organisé un colloque, généralement plus ouvert comme ceux qui ont eu lieu sur le «vieillessement», «la médecine prédictive», «maladies parasitaires et impacts socio-économiques» et le dernier «l'eau des hommes en l'an 2000».

Ceci doit aboutir, notamment pour les derniers thèmes, à organiser un colloque international confrontant les idées, dont l'originalité viendrait de la présence de scientifiques et de dirigeants, pour envisager les règles générales tout en respectant les interprétations diverses suivant les cultures.

La population est intéressée par la responsabilité scientifique, par les découvertes et leurs conséquences. Le M.U.R.S organise des cours publics à la Sorbonne, par cycle de 5 cours. Trois cycles par an sont proposés au public et ceci depuis sa fondation, sans interruption. Les thèmes sont variés : *génétique et responsabilité, l'homme et son cerveau, les progrès scientifiques face à l'inégalité, facteur ou remède ?, éclairage scientifique sur l'agressivité, de la tolérance à la recherche de*

L. DEGOS

la différence dans l'espèce humaine, les transplantations d'organes chez l'enfant, la relation science-industrie, espace et communication.. Le prochain thème sera Connaissance et manipulation des gènes après le cycle actuel progrès de la science au XXIème siècle, réponses d'aujourd'hui et espoirs pour demain.

Reprenant et complétant ces cours, les Cahiers du MURS sont édités et diffusés à tous les membres.

Pour atteindre ceux qui auront une part active et responsable de la société, nous avons entrepris de présenter tous les trimestres un feuillet «**Science et société en marche**» qui touchera les élèves de terminale.

Quatre pages sur un thème, avec en couverture l'opinion d'un «sage», en deuxième page l'état des connaissances scientifiques, en troisième des coupures de journaux pour montrer les réactions de la société et en dernière page la diversité d'interprétation à travers le monde. Le premier fascicule portera sur "les Procréations Médicalement Assistées" puis viendront "le génome", "l'eau des hommes", "les drogues licites"

Les décideurs ont fait appel au M.U.R.S et on peut citer la proposition de réflexion du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing sur l'impact des sciences dans les modifications de la société en l'an 2000.

Toute cette activité visant à éclairer une société et à mettre en place des études sur la responsabilité scientifique prend son essor en France. D'autres projets plus médiatiques sont en préparation, notamment avec la Télévision Française.

Le M.U.R.S est né il y a plus de 15 ans, lors d'un colloque international. Il est maintenant bien établi, il remplit pleinement sa fonction et il est reconnu.

D'autres filiales vont se créer en Espagne, au Japon, en Belgique, en Grèce, mais la première réalisation est au Québec. Avec cette nouvelle branche du Mouvement, l'élan est pris. La science est à la fois espoir et crainte, la science est au coeur de la mutation de nos sociétés, et cet avenir ne peut être livré au hasard.

Dans le M.U.R.S, chaque branche doit rester vigilante quant aux nouvelles possibilités données par la science, doit agir rapidement pour mettre en place des espaces de réflexion aussi bien parmi les scientifiques que dans la population. Le rassemblement de ces réflexions proposé aux décideurs sera source d'inflexion afin de modeler un futur éclairé dans les espaces de liberté ouverts par la science. Comme le dit Yves Polin : *«les scientifiques ne peuvent plus marchander leur présence»*. Nous pouvons ajouter : *«la science transforme le monde, soyons aptes à proposer le bon choix pour un monde nouveau»*.

Sherbrooke 22 mai 1991

Laurent DEGOS
Professeur à l'Université Paris VII (St Louis)
Vice-président du MURS